

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

EXANE EQUITY SELECT FOCUS EURO – CLASSE A (CODE ISIN: LU2017788832)

Un compartiment de la SICAV Luxembourgeoise Exane Funds 2

Société de Gestion : EXANE ASSET MANAGEMENT

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Objectif d'investissement : l'objectif de gestion de Exane Equity Select Focus Euro (le « Fonds ») consiste à battre son Indicateur de Référence sur l'horizon d'investissement recommandé.

Indicateur de Référence : indice MSCI EMU, libellé en euros. Cet indice, publié par MSCI, est calculé dividendes nets réinvestis (Ticker Bloomberg: M7EM).

L'Indicateur de Référence ne définit pas de manière restrictive l'univers d'investissement du Fonds, mais permet aux investisseurs d'évaluer le profil de risque auquel ils peuvent s'attendre lorsqu'ils investissent dans le Fonds. La composition du Fonds peut s'écarter significativement de l'Indicateur de Référence.

Univers d'investissement et exposition au marché : Géographiquement, l'univers d'investissement est essentiellement la Zone Euro. Le Fonds se concentre principalement sur des actions émises par des sociétés localisées dans la Zone Euro mais, à titre accessoire, le Fonds peut également être exposé sur des actions émises par des sociétés domiciliées dans un pays membre de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE).

Plus spécifiquement, le Fonds est éligible au plan d'épargne long-terme français, le Plan d'Epargne en Actions (« PEA »).

L'exposition cible totale du portefeuille (comprenant les positions physiques et les positions sur instruments dérivés) à l'univers d'investissement est égale à 100 % de son actif net. La détention de liquidité est limitée et purement transitoire.

Stratégie d'investissement : Le Fonds est géré activement et la stratégie d'investissement est principalement fondée sur une stratégie de stock picking (sélection de valeurs) discrétionnaire. Elle repose sur les plus fortes convictions à moyen terme de la Société de Gestion découlant de son expertise sectorielle spécifique. Ces idées d'investissement sont fondées sur l'analyse des fondamentaux des sociétés et sur l'évaluation de leurs points forts, absolus et relatifs,

dans leur secteur. L'analyse met particulièrement l'accent sur l'évaluation de l'écart entre leurs valeurs intrinsèques estimées et leurs valeurs de marché.

Ces idées d'investissement sont ensuite mises en œuvre dans le cadre d'un processus de construction de portefeuille rigoureux. Ce processus vise à :

- maximiser l'impact que la sélection de valeurs dans les différents secteurs peut avoir sur la performance du Fonds en concentrant le portefeuille sur un nombre limité de valeurs par rapport à la diversification de l'Indicateur de Référence ;
- contrôler les biais du portefeuille par rapport à l'Indicateur de Référence au regard de facteurs tels que l'allocation sectorielle, l'allocation géographique, la capitalisation boursière, le levier... ;
- intégrer des considérations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) par rapport à l'Indice de Référence, par le biais d'un processus de sélection basé sur des notations ESG attribuées par des sources externes, complétées par des recherches internes et externes.

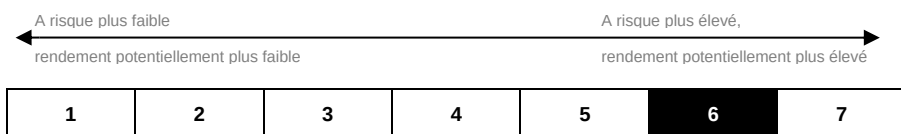
Les décisions de rééquilibrage sont mises en œuvre en fonction de l'objectif d'investissement.

Le Fonds est un fonds de capitalisation.

Durée minimum de placement recommandée : Le Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui souhaiteraient en sortir dans les cinq ans suivant leur investissement.

Possibilité de rachat des actions souscrites : Les investisseurs peuvent demander le rachat de leurs actions jusqu'à 16 heures, chaque jour d'ouverture de la Bourse de Paris.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



L'indicateur synthétique de risque classe le Fonds sur une échelle allant de 1 à 7 et a été établi sur la base de données historiques en matière de volatilité.

La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie, pourra évoluer dans le temps et pourra être différente de celle associée à l'Indicateur de Référence.

La catégorie de risque la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le Fonds est placé dans cette catégorie en raison de son exposition aux risques actions.

Risques auxquels le Fonds pourrait être exposé, qui ne sont pas reflétés adéquatement par l'indicateur et qui pourraient provoquer une baisse de la valeur nette d'inventaire :

Risque de contrepartie : Le Fonds peut subir des pertes au titre de ses engagements vis-à-vis d'une contrepartie dans le cadre d'opérations de swaps, de « CFD » ou de contrats à terme en cas de défaut de la contrepartie ou d'incapacité de celle-ci à honorer ses obligations contractuelles.

Risque de liquidité : Le Fonds est investi dans des marchés qui peuvent être affectés par une baisse de la liquidité. Ces conditions de marchés peuvent impacter les prix auxquels les gérants initient ou liquident les positions.

La performance du Fonds dépend principalement de la sélection discrétionnaire des titres au sein des secteurs mais peut également être influencée par certains biais par rapport à l'Indicateur de Référence (allocation sectorielle, allocation géographique, capitalisation boursière, levier, etc.).

Pour plus d'informations sur les risques, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds.

FRAIS DE LA CLASSE A

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des actions. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Max 2,5% acquis à l'intermédiaire de vente
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué ci-dessus est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.	
Frais prélevés par le Fonds sur une année	
Frais courants	1,11 % TTC
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de surperformance	15 % de la surperformance annuelle du Fonds par rapport à l'Indicateur de Référence avec application d'un mécanisme dit « High Water Mark ». Montant de la commission de performance facturé au titre du dernier exercice : 0,96%

La Classe A est éligible aux investisseurs institutionnels (tels que définis dans le prospectus).

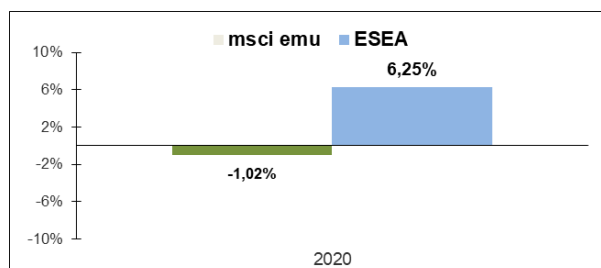
Les frais d'entrée et les frais de sortie indiqués sont des pourcentages maxima. Dans certains cas, les investisseurs paieront des montants inférieurs. Les investisseurs peuvent obtenir le détail des montants effectifs des frais de souscription et de rachat auprès de leurs conseillers financiers.

Le taux des frais courants indiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en Décembre 2020. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants comprennent les commissions de gestion, la rémunération des fournisseurs de services et la taxe d'abonnement luxembourgeoise, mais n'incluent pas les commissions de performance et les frais d'intermédiation.

Veuillez consulter la Section 9 du supplément relatif au Fonds pour de plus amples informations concernant les frais, les commissions et le mécanisme de « High Water Mark » relatif à la commission de gestion variable.

PERFORMANCES PASSES DE LA CLASSE A



- Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.
- La date de lancement de la Classe A du Fonds est le 27 septembre 2019.
- Les frais et commissions sont inclus dans les performances exprimées.
- Les performances affichées sont calculées en euros (EUR), nettes de tous les frais à la charge du Fonds.

INFORMATIONS PRATIQUES

Classe	Code ISIN	Typologie de souscripteurs concernés	Devise	Montant minimum de souscription initiale	Minimum de souscription ultérieure	Affectation du résultat
A	LU2017788832	Investisseurs Institutionnels*	Euro	1 Action	Aucun	Capitalisation
S	LU2017789137	Investisseurs institutionnels*	Euro	25.000.000 euros	Aucun	Capitalisation
B	LU2017788915	Tous investisseurs	Euro	1 Action	Aucun	Capitalisation

*Tels que définis dans le prospectus

Les prospectus, rapports annuel et semestriel de la SICAV ainsi que toute information pratique telle que la valeur nette d'inventaire à jour des Classes sont disponibles gratuitement, en français, au siège social de la SICAV ainsi que sur le site internet de la Société de Gestion à l'adresse suivante : www.exane-am.com

Dépositaire et Agent Administratif

BNP Paribas Securities Services

60, avenue J.F. Kennedy

L-1855 Luxembourg

Les détails de la politique de rémunération actualisée de la Société de Gestion sont disponibles sur le site d'Exane Asset Management, à l'adresse suivante:

<https://www.exane-am.com/sites/default/files/eamdocs/EAM-PR-FR.pdf>

Une version papier est disponible, sans frais, sur demande auprès du siège social de la Société de Gestion.

Les actifs et passifs de chaque compartiment étant distincts les droits des investisseurs et des créanciers relatifs à un compartiment sont limités aux actifs de ce compartiment, sauf disposition contraire des documents constitutifs de la SICAV.

Les investisseurs sont avertis que la législation fiscale du pays de domiciliation du Fonds peut avoir une incidence sur leur situation fiscale personnelle.

Exane Funds 2 ne peut être tenue responsable que des informations contenues dans ce document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds. Le Fonds peut être constitué d'autres types de classes d'actions. Les investisseurs peuvent trouver plus d'informations sur ces classes dans

le prospectus du Fonds ou sur le site internet de la Société de Gestion à l'adresse indiquée précédemment.

Les actionnaires peuvent demander de convertir tout ou partie des actions qu'ils détiennent dans une Classe d'un compartiment déterminé en actions d'une autre Classe du même compartiment ou d'un autre compartiment à la condition que la devise des actions de l'autre Classe soit identique. Pour plus de détails, les actionnaires peuvent se reporter à la Section VIII 4 du Prospectus.

Le Fonds est agréé au Luxembourg et a été autorisé à la commercialisation par l'autorité de régulation luxembourgeoise, la Commission de Surveillance du Secteur Financier. La Société de Gestion Exane Asset Management est agréée par la France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP01015. Aucune classe d'actions ne peut être offerte ou vendue à des « US Persons » telles que définies par la loi US Securities Act de 1933 qui sont considérées comme des Personnes Non Autorisées au sens de l'article 11 des statuts de la SICAV.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 2021/02/12.